

# Premières Nouvelles de la Krutenau

N° 18

3,00 Francs

avril - mai 82

**Les Premières Nouvelles  
de la Krutenau ont 5 ans**



# La Petite Bulle

## Une crèche parentale à la Krutenau

Quel mode de garde offre à de jeunes enfants une vie collective dont les parents ne seraient pas exclus ? Telle est la question que nous nous sommes posées et à laquelle nous avons tenté de répondre.

### L'origine du projet

Au départ, en Août 1981, le projet existait parallèlement chez 2 groupes de mères que le hasard (?) a fait se rencontrer dans les locaux du Cardek. Les 2 groupes voulaient mettre sur pied une mini-crèche en louant un appartement où une permanente qualifiée assurerait la garde des enfants (environ 6-8) avec l'aide de chaque parent (père ou mère) à raison d'une après-midi par semaine.

Il est apparu très vite que nous ne pouvions pas surmonter les difficultés financières qu'entraînait un tel fonctionnement. Nous avons alors entrepris des démarches auprès des organismes susceptibles de nous subventionner, c'est-à-dire la mairie, la CAF, le ministère du Travail et la Fondation de France.

La plus grosse difficulté a résidé dans la recherche du local. Tout au long de nos démarches, nous nous sommes heurtées aux refus des propriétaires que la perspective d'une crèche effrayait. Ce problème vient d'être résolu par l'O.P.H.L.M. qui nous attribue un logement à partir du premier avril.

Que pourront en attendre les enfants ? Il nous semble important que les jeunes enfants sortent du milieu familial et vivent entre eux. Nous souhaiterions qu'ils trouvent, dans cet univers protégé, à mi-chemin entre la famille et l'école, un lieu où ils se sentiraient bien, un climat propice à leur épanouissement et à leur autonomie. Ce bien-être passe, par exemple, par le respect du rythme de chaque enfant (ce qu'une crèche avec 60 enfants ne peut pas faire). Il passe également par un rapport plus personnalisé entre adultes et enfants, grâce à la présence des parents et aux bonnes relations qui existent entre eux.

Pour tout contact : La Petite Bulle  
5, rue de Neuchâtel  
67000 Strasbourg

### Et les parents ?

D'abord la crèche répond aux besoins des mères qui travaillent ou qui veulent se libérer un peu. Elle est le résultat d'un travail de groupe qui a permis d'établir des relations privilégiées entre ses membres.

D'autre part, la participation des parents à la garde des enfants et au fonctionnement de la crèche (aménagement du local, entretien, préparation des repas, achats...) nous paraît un facteur indispensable pour atteindre les objectifs qualitatifs visés. En effet, le fonctionnement, que l'on peut qualifier d'autogéré puisque chaque parent assume une part des responsabilités, n'entraîne-t-il pas naturellement un climat favorable à la conquête de l'autonomie des enfants ?

Cette participation active des parents est d'ailleurs une exigence commune à toutes les crèches parentales. Il en existe maintenant plus d'une dizaine en France. On peut voir leur existence comme une preuve de l'insuffisance des structures d'accueil actuelles et du désir des parents de trouver d'autres formules plus satisfaisantes.



Notre voyage au Danemark en septembre 1981, vous vous rappelez ? Nous sommes restés huit jours dans la capitale et avons rendu visite à diverses associations de quartier.

Dans le numéro précédent des Premières Nouvelles de la Krutenau, nous avons parlé de "Brumleby" (le quartier au bourdonnement d'insectes) et de "Norrebro" (le quartier du pont du Nord).

Le quartier que nous allons vous présenter maintenant est très vaste. Il ressemble par son architecture au quartier du Boulevard de Lyon à Strasbourg. Son nom est Vesterbro - le Quartier du Pont de l'Est.

Vesterbro : un quartier situé à l'ouest de la Ville, aux abords de la Gare Centrale et des abattoirs, des maisons de briques rouges, hautes de cinq à six étages, des façades mornes sans décors, pas de volets, comme c'est l'habitude au Danemark, deux grandes avenues commerçantes traversent le quartier pour rejoindre la gare...

Dans ce quartier habitent 40 000 habitants, en général, de condition modeste. C'est aussi le lieu de la prostitution et de la drogue dans la capitale. Les rues s'alignent parallèles avec leurs grandes façades gris-rouge. Des arrière-cours où végètent quelques arbres forment le cœur des îlots.

## VESTERBRØ BEBOERAKTION

### le Cardek de Vesterbro

Saxogade N° 23a, un immeuble sombre, identique à tous les autres de la rue, c'est là que nous avons rendez-vous avec des membres d'une association de quartier (Vesterbro beboeraktion). C'est au premier étage ! on arrive, des affiches tapissent la cage d'escaliers et égaient l'endroit. Ils nous attendent !

Nous les avons rencontrés la veille dans un cinéma du quartier où nous projections "Krutenau à Croquer". Après un tour de chant de Frantz et Patrick qui ouvraient la soirée (vous les avez sûrement vu à la Krutenauer Fescht !) et après la projection du film, un débat eut lieu sur le CARDEK et sur nos actions. Puis des membres cette association de quartier présentèrent le quartier et les problèmes qu'ils y rencontrent.

## UNE ORGANISATION :

Cette association compte une 40e d'adhérents actifs qui travaillent en commissions et se réunissent une fois par semaine. Quatre groupes principaux ont été constitués : un premier groupe travaille sur les réglementations concernant l'entretien des immeubles (ce qui est prévu par la loi, ce qui est à la charge du locataire ou du propriétaire, etc). Un deuxième groupe étudie les plans d'assainissement des îlots du quartier et émet des contre-propositions. Le troisième groupe travaille sur les questions de la drogue et de la prostitution : deux problèmes préoccupants du quartier. Le dernier groupe propose la création de parcs et d'aires de jeux pour les enfants du quartier.

## DES PROJETS :

### - la restauration de divers îlots

Lors de notre visite, l'association travaillait sur l'élaboration de propositions concernant la restructuration de différents îlots du quartier. Un petit groupe d'architectes au chômage ainsi que des militants de l'association ont proposé deux hypothèses d'aménagement des îlots concernés.

Ces îlots se constituent d'un habitat très serré, de grandes bâtisses de briques entrecoupées d'entrepôts où sont installées plusieurs entreprises artisanales. Il convient d'alléger la densité des immeubles dans les îlots afin d'augmenter l'ensoleillement des appartements et pour obtenir des espaces verts au cœur des blocs d'immeubles.

Les propositions faites par le "Vesterbro Beboeraktion" contiennent deux variantes d'aménagement :

Frantz, Jacques, Prie, Patrick.

une qui offre plus d'espaces verts que l'autre. Ces deux propositions veulent maintenir les entreprises artisanales du quartier et améliorer leur situation. Le comité propose de regrouper ces petites entreprises dans un immense entrepôt existant qui serait aménagé spécialement pour répondre à leurs besoins.

La procédure de concertation entre les habitants et la Municipalité pour cette opération d'assainissement n'a pas permis aux habitants de modifier les propositions municipales selon leur souhait. En effet, lors de notre visite, le processus de concertation était terminé et la Municipalité n'est pas revenue sur ses propositions. Le Comité de Vesterbro voit ses possibilités d'aboutir limitées. Il ne lui reste plus qu'à essayer de faire pression au travers de la presse et par certains représentants au conseil municipal qui leur sont politiquement favorables.

### - une aire de jeux

L'autre préoccupation actuelle de ce "Beboeraktion" réside dans le projet d'aménagement d'une aire de jeux et d'un espace vert dans un îlot qui est entièrement voué à la destruction. Vesterbro est en effet un quartier aux habitations très denses avec peu d'espaces verts. Les seuls squares que nous avons vu étaient situés sur le terre-plein central d'une des grandes avenues à fort trafic. Ils mesuraient 10 mètres sur 4 environ et avaient pour tout aménagement quelques bancs et un bac à sable, le tout entouré de grillage. On imagine la difficulté d'accès pour les enfants ainsi que le bruit continu existant.

### Un petit mot sur..... "CHRISTIANIA"

On ne peut revenir de Copenhague sans parler de "Christiania", immense îlot de verdure dans la ville, ancienne base militaire désaffectée. Il y a 10 ans, lorsque les militaires quittèrent leurs casernes, Christiania a été investie progressivement ; par des personnes qui cherchaient une nouvelle structure sociale, une base d'expérimentation ou simplement des personnes qui cherchaient à se loger. En 1970, il était dur de trouver un endroit pour vivre ; de grands îlots, des quartiers étaient détruits et la spéculation commen-

çait, laissant des immeubles vides pour des raisons financières.

Deux ans plus tard, ils étaient un millier de personnes, (sans oublier 300 chiens, des chevaux, des chèvres, des cochons, des poules...), qui s'organisaient en une immense communauté avec ses cafés, ses ateliers, ses boutiques, ses crèches... Christiania devenait un modèle d'expérimentation sociale en Europe et le Parlement danois lui octroyait le statut de "VILLE LIBRE". Christiania devenait aussi un lieu d'accueil et de refuge pour des personnes marginales, apportant avec elles des problèmes d'al-

coolisme et de drogue.

Lors de notre visite, les Christianites préparaient leur 10e anniversaire alors que le bail consenti par les autorités danoises arrive à expiration ce printemps. La décision d'expulsion qui pèse sur Christiania, les problèmes sociaux posés par la drogue et l'alcoolisme ont peu à peu amené un grand nombre d'habitants à désertir Christiania et parmi eux, ceux qui étaient porteur du projet alternatif.

Qui défendra encore la Ville Libre, aujourd'hui ?



## SOMMAIRE

|                                                        |       |
|--------------------------------------------------------|-------|
| Tribune Libre: La Petite Bulle .....                   | 2     |
| Editorial .....                                        | 3     |
| Les Premières Nouvelles de la Krutenau ont 5 ans ..... | 4-5-6 |
| A propos de FACFA .....                                | 7     |
| 4 aller-retour à Copenhague .....                      | 8-9   |
| Promoteur, quel dur métier .....                       | 10-11 |
| Ma nuit à l'Asile .....                                | 12-14 |
| Fêtes annonces de la Krutenau .....                    | 15    |
| Die Hexe am Katzensteg .....                           | 16    |

**CARDEK**  
COMITÉ D'ACTION POUR LA REHABILITATION SOCIALE DE LA KRUTENAU  
16 rue de l'Abreuvoir : tél : 37.30.73

Réunions tous les lundis de 20 h à 22 h  
au 13 rue du Gal Zimmer;

Permanences tous les jeudis de 18 h à  
20 h; 16, rue de l'Abreuvoir.

### ADHESION

Si vous souhaitez apporter votre soutien  
au CARDEK, vous pouvez devenir membre  
de l'association.

La cotisation est de 25 francs pour 1981,  
vous aurez droit au journal.

**PREMIÈRES NOUVELLES DE LA KRUTENAU N° 18**

Supplément à l'Us'm Folk n° 141 Direc-  
teur de publication : Roland FITZER

Commission paritaire n° 53675

Composition Imprimeur : Ets R. G.  
SCHMALTZ, Eckwersheim.

## EDITORIAL

### Un déjà célèbre Manifeste...

C'est ainsi que les Dernières Nouvelles d'Alsace présentaient le "Manifeste de la Krutenau" rédigé à l'occasion des élections cantonales et qui rassemble les analyses et propositions du CARDEK pour la Krutenau.

L'écho rencontré par ce Manifeste, que vous trouverez en supplément de ce numéro des Premières Nouvelles de la Krutenau, auprès des habitants du quartier l'a amené à être au centre des débats sur la Krutenau. Au centre également de la réunion publique, organisée le 11 mars par le CARDEK, réunion à laquelle participaient 4 candidats aux élections ainsi que près de 150 habitants du quartier.

A l'inverse de ce qu'on pu laisser prévoir les différentes réunions préélectorales, ce débat public a montré que les habitants sont nombreux à s'intéresser, à se passionner même pour les problèmes de la Krutenau, problèmes qui sont présents quotidiennement dans la vie de chaque habitant.

A travers cette réunion publique le CARDEK a permis une confrontation d'idées sur la réalité de tous les

jours. Mais son rôle est aussi de faire des propositions. Notre proposition principale reste "l'arrêt de la promotion immobilière privée : construction de 500 logements HLM à la Krutenau d'ici 1985".

A l'occasion de cette réunion publique, chacun des candidats a pu expliciter ses projets au regard des propositions du Manifeste, par ailleurs, les habitants ont su trouver des éléments leur permettant de se situer dans le contexte politique.

Si le CARDEK se réclame comme indépendant des partis politiques, il estime cependant, en tant qu'association de quartier, avoir une place importante dans le débat politique, en particulier dans celui qui a précédé les élections cantonales.

Aujourd'hui les projecteurs de la campagne électorale sont éteints, les propositions du Manifeste restent la base du travail que le CARDEK continue à assumer quotidiennement à la Krutenau.

M-Paule JMBACH et Alain JUND



A travers les Premières Nouvelles  
de la Krutenau, découvrez un  
autre visage du quartier



**KRUTENAUER FESCHT/**  
**«FÊTE DE LA KRUTENAU»**

**LA KRUTENAUER FESCHT 1982 AURA LIEU  
LE SAMEDI 12 JUIN A PARTIR DE 14 H  
PLACE DE ZÜRICH**

Toutes les personnes désirant participer à l'élaboration  
de cette fête ou donner un coup de main  
peuvent s'adresser au CARDEK tél. 37.30.73



Vesterbro est un grand quartier ; pour en avoir un meilleur aperçu, nous avons décidé de parcourir les rues en écoutant les réflexions sur les derniers événements :

Aux abords de leurs locaux, dans une rue voisine, toutes les maisons d'un côté de la rue portent en haut à droite de chaque entrée une série d'inscriptions peintes sur le mur :

"3 maçons : 2 mois,  
1 peintre : 4 mois,  
1 plombier : 1 mois, etc..."

Cela nous intriga. Tous ces immeubles appartenaient au même propriétaire : Monsieur Lars Christian NIELSEN, un des plus grands propriétaires de Copenhague. Son projet pour ces immeubles est de les détruire pour en construire de plus luxueux. Une association composée de locataires de tous les immeubles appartenant à Monsieur NIELSEN s'est créée. Lorsque l'état de l'immeuble le permet, cette association demande à ce qu'il soit restauré et non détruit. Pour montrer qu'une restauration était possible dans cette rue, les habitants ont recensé les besoins en coprs de métiers nécessaires à la restauration, et pour en informer la population, les ont peint sur les maisons.

Au fil des rues, les anecdotes se succèdent :

"là, vous voyez cette maison est vide (3 étages). Les appartements ont des salles de bains et le chauffage central. La Municipalité a fait évacuer les habitants en raison du mauvais état de l'immeuble. Tel habitant du 2e étage ne pouvait plus remplir sa baignoire, car elle risquait de se retrouver au rez de chaussée, le sol de son appartement de pouvant plus supporter ce poids.

- ici, à la place des vieux abattoirs, nous désirons que soit construit un complexe de sport et de loisirs (piscine, terrain de jeux). Ces abattoirs qui ne sont plus utilisés depuis plusieurs années seront démolis."

Après de nombreuses explications et plusieurs kilomètres de marche, alors que la nuit et le froid tombaient, nous arrêtons notre visite, pour terminer la soirée chez un des membres de l'association, qui habitait près de là.



Depuis les mille kilomètres qui séparent Copenhague de Strasbourg, la Krutenau nous semblait bien petite, pourtant les problèmes qui nous ont été exposés sont en globalité identiques à ceux que l'on rencontre dans notre quartier.

Ce qui nous a paru remarquable, c'est l'imagination et l'humour dont font preuve ces différents groupes d'habitants dans leurs actions, et un esprit collectif certainement plus grand que chez nous. Est-ce l'héritage de ce mouvement né il y a plus de 10 ans, parmi la population jeune du Danemark, qui a créé des expériences comme Christiania, par exemple ?

Nous ne connaissons pas en France d'exemples d'initiatives de cette importance. Mais comme nous l'avons fait remarquer au début de cet article, les dispositions de la législation se modifient, soit par des amendements, soit par des pratiques qui n'excluent pas les magouilles et peu à peu, les bonnes intentions des débuts de la social-démocratie se trouvent contournées et leur champ d'action se rétrécit.

Tout aussi graves sont les interventions très dures qui répriment les actions alternatives depuis un à deux ans (état de guerre civile durant trois dans le quartier de Norrebro, au moment où les habitants s'opposaient par une résistance passive à la démolition du terrain de jeu, les menaces qui pèsent sur le Folkethus, Brumleby, Christiania...)

Le Danemark, qui comme la Suède, bénéficie, en France de l'image d'un pays avancé sur le plan social, est-il entrain de faire de grands pas en arrière ? C'est du moins ce qu'en pensent les personnes que nous avons pu rencontrer.

La barrière de la langue (les discussions se faisaient en traduction anglaise ou allemande) nous a empêché d'aller plus à fond dans bon nombre d'explications, mais nous sommes prêts à repartir, peut-être même moins loin, et pourquoi pas dans une ville française ? ■



En 1981, Joël Colin qui écrit fréquemment des articles pour les Premières Nouvelles de la Krutenau a rédigé un mémoire de Sociologie sur le thème "les clochards à Strasbourg". Ses recherches l'ont notamment conduit à l'Asile de Nuit 2, rue Fritz Kiener, à la Krutenau où une petite maison municipale accueille les sans logis.

De son travail, nous extrayons un passage où Joël Colin raconte "sa nuit à l'Asile".

## MA NUIT A L'ASILE

"Le plus dur, c'est de passer la porte de l'asile" dit la légende d'une photo parue dans les Dernières Nouvelles d'Alsace le 27 décembre 1980. Cet asile, c'est l'Asile de nuit, appelé aujourd'hui officiellement Accueil de nuit. Ce changement de terminologie pour fuir la connotation préjorative du mot asile, n'a pas transformé les conditions d'hébergement ni changé les buts de ce service.

Sous le titre "L'Asile de nuit : Réservé aux plus démunis", les Dernières Nouvelles commencent alors une série d'articles au sujet du "logement bon marché pour gens de passage". L'Asile de nuit est plus que bon marché : l'hébergement y est gratuit.

Cette porte, je l'ai poussée ; il faut croire que ce ne fut pas sans mal puisque j'ai attendu pour cela une soirée de septembre 1981, alors que mon projet de passer une nuit à l'Asile datait de près d'un an.

Mais le chemin de l'Asile passe par un lieu bien surprenant : le Centre Administratif de la Communauté Urbaine de Strasbourg, place de l'Etoile. Pour obtenir le droit de séjourner à l'Asile, il faut être muni d'un bon qui est délivré par le Service des Affaires sociales et de l'Hygiène publique. Pousser la porte du Centre Administratif est en apparence un faux problème : l'ouverture de la double porte est automatique ; pour les clochards, pour les handicapés de toute nature, il se peut qu'entrer au Centre Administratif, prendre l'escalier mécanique qui mène jusqu'au niveau zéro, traverser le hall d'accueil, cheminer par des couloirs en suivant des flèches jusqu'au Bureau d'aide sociale soit un vrai problème. Monsieur Deiber qui me reçoit et qui est habilité à délivrer le fameux bon le reconnaît et s'estime encore heureux d'avoir pu obtenir qu'une cloison soit installée entre son guichet et la salle d'attente de telle sorte qu'un peu d'intimité soit préservée entre lui-même et le demandeur.

Monsieur Deiber est un employé municipal qui s'intéresse sincèrement à son travail ; les conditions de vie des personnes qui le sollicitent pour une aide ne le laissent pas indifférent. C'est en tant qu'étudiant que je me suis présenté à son bureau car je désirais des

informations sur les activités de l'Asile, informations qu'il m'a aimablement fournies après que ce fut débloqué "en haut lieu" (par le Secrétaire Général !) le secret administratif. Quant, à la fin de notre entretien, je lui demande un bon pour dormir à l'Asile, il me le donne sans sourciller bien que, conformément à l'article premier du règlement, je ne sois pas admissible (art. 1 : Ne sont admises que les personnes sans abri, dépourvues des moyens nécessaires pour pouvoir passer la nuit ailleurs...) ; mais au mois de septembre, contrairement à certaines soirées de la période hivernale, l'Asile ne fait jamais le plein.

L'ouverture de l'Asile est à 20 heures. Habituant moi-même la Krutenau à peu de distance du lieu, je me mets en route le jeudi 10 septembre à 20 heures 05. Pour la circonstance, j'ai revêtu un pull-over quelque peu troué ; à part ça rien de particulier ; j'ai la vieille sacoche de cuir habituelle que j'utilise pour aller à mon travail ou à l'université. Dans cette sacoche, un gant et une serviette de toilette et un peigne et le bon qui m'a été délivré au Centre Administratif. Par la rue des Orphelins, la rue Ste Catherine, la rue des Poules, celle de la Manufacture des Tabacs puis la rue de l'Académie j'approche du lieu. Au moment où j'amorce un tournant vers la rue Fritz Kiener, un homme que je n'avais pas vu venir me salue et amorce le même tournant. Cet homme me connaît et je le connais aussi ; je ne veux pas qu'il sache que je me rends à l'Asile car je serais obligé de lui donner des explications sur les raisons de ma venue ici et je n'ai pas envie de lui parler ; zigzaguant et hésitant quelque peu je rectifie ma trajectoire comme si j'allais continuer mon chemin par la rue de l'Académie. Un instant, je pense qu'il se rend lui aussi à l'Asile ; en ralentissant mon pas je le suis des yeux ; mais il passe devant l'asile sans y pénétrer ; quelques secondes plus tard, je fais marche arrière et arrive devant le bâtiment. La nuit est pratiquement tombée et l'endroit est sombre ; le bâtiment dont j'admire d'ordinaire l'architecture me paraît triste. Seules, deux fenêtres éclairées au premier étage l'égayent ; dans la lumière s'y découpent des silhouettes de plusieurs plantes vertes ; ce sont sûrement les fenêtres de l'appartement du gérant ou de celui de la femme de service qui habitent l'établissement.

Je sors le bon de ma sacoche et le tiens à la main.

Il est 20 H 15 lorsque je pousse la fameuse porte. Je me retrouve dans un petit hall d'accueil vivement éclairé ; la première personne que je vois est un grand homme en slip. Mais dans une petite loge séparée du hall par une vitre un homme se dresse ; c'est le gardien, Monsieur Walther. Il n'a pas le "sourire avenant" dont parlaient les Dernières Nouvelles d'Alsace et qu'il arborait sur la photo que ce journal avait publiée ; mais la carrure est là ; 1 mètre 82 pour 92 kilos, c'est bien lui. Pantalon clair, tee-shirt rouge, allure sportive. En lui tendant mon bon, je lui dis "bonjour", il me répond "bonjour" et ajoute : "carte d'identité".

Ça commence mal, j'ai oublié ma carte d'identité ; j'avais pourtant lu le règlement qui m'avait été remis au Centre Administratif (art. 2 : toute personne (...) devra justifier de son identité par la présentation...) J'ai oublié. Je m'apprête à dire que je peux retourner chercher mon passeport chez moi, mais le temps que je trouve une phrase pour le lui expliquer, il me prend le bon et me fait signe de le suivre.

Nous allons jusqu'à une série de vieilles armoires métalliques ; il en ouvre une, en sort un pyjama roulé en boule qu'il pose sur une étagère située dans le hall et me dit : "Mettez vos affaires dans le placard, déshabillez-vous et allez vousoucher".

Mon placard porte le numéro 49.

Je demande encore si je dois me déshabiller complètement. Il me répond que je peux garder le slip et la maillotte de corps. Comme je n'ai pas de maillotte de corps, je garde la chemise.

Je rentre dans la salle de bain par un couloir donnant sur le hall ; deux lavabos, deux glaces, deux douches ; un homme fait sa toilette ; la salle est propre ; eau chaude et eau froide ; je me mouille les cheveux juste ce qu'il faut pour ne pas risquer de m'attirer les observations du gardien ; tout va bien. Les serviettes de toilette qui sont posées sur une canalisation d'eau ont déjà servi, je suis bien content d'avoir apporté la mienne pour pouvoir me sécher.

Je sors de la salle de bain et me retrouve à nouveau dans le hall ; je convoite le pyjama que M. Walther avait posé sur l'étagère et demande si je peux

# A PROPOS DEL'A.C.R.A. (Ateliers et Chantiers Rencontres d'Alsace)

Dans le cadre de la gestion du Centre de Loisirs de la Krutenau que lui a confié la Ville de Strasbourg, l'ACRA met des locaux à la disposition du public et en particulier des habitants du quartier :

- Une grande salle de 120 places,
- Deux petites salles de 10 places chacune,
- Une cuisine attenante à la grande salle (60 couverts avec les équipements de cuisine de base et 3 plaques chauffantes).

Ces locaux sont destinés à accueillir des fêtes de famille ou d'association, des réunions de toute nature, mais aussi des expositions, des séances de cinéma ou autres projections. Ces activités doivent être ponctuelles et ne peuvent être de longue durée, afin de pouvoir faciliter leur roulement.

La configuration des locaux ne permet pas des répétitions de groupes musicaux ou le déroulement de "boums".

L'ACRA vous propose aussi les ateliers

"d'expression manuelle" suivants :

Menuiserie, sculpture sur bois, lutherie, tissage, poterie, peinture, décoration, vannerie, cuir, reliure, sérigraphie, tapisserie et un atelier enfants dit du "Castor".

pour tout renseignement ou réservation, il faut s'adresser au responsable : Michel HUBER, A.C.R.A. 3, rue Ernest Munch, 67000 STRASBOURG (Tél. 36.39.77)

## POINT DE VUE

Un équipement socio-éducatif a été mis en place en 1977 par la Ville de Strasbourg. La gestion de cet équipement a été confiée à une association : l'A.C.R.A. (Ateliers et Chantiers Rencontres d'Alsace) dont les objectifs sont :

- Organiser et animer des lieux de formation ouverts à toutes personnes et tous groupements intéressés.
- Promouvoir par tous moyens appropriés l'aide technique, notamment par l'organisation d'ateliers de type "expression manuelle".
- Participer sur le plan local à l'animation des temps non scolaires des enfants, notamment dans le quartier de la Krutenau où se trouvent ces ateliers.
- Procurer à des éducateurs et pédagogues en formation s'intéressant à l'animation des ateliers de quartier, un terrain de pratique et d'observation privilégiés.
- d'expérimenter nous-mêmes en situation concrète des méthodes d'animation de groupes d'enfants et participer ainsi aux recherches qui se font dans ce domaine. (1)".

Le rayonnement de cet équipement, comme le laisse supposer son sigle, s'étend sur l'ensemble de la ville, voire au-delà et bien entendu aussi sur la Krutenau. L'intérêt éducatif de ce Centre de Loisirs n'échappe à personne et s'il échappe encore aux "Krutenauer" les P.N.K. contribuent ici à leur information.

Au fait, qu'en pensez-vous ?

Oui, bien sûr, on ne vous a pas demandé votre avis. Néanmoins ne croyez pas trop hâtivement à un équipement de prestige tel que le sera

le futur C.R.J.P. (Centre Régional pour le Jeune Public) de la rue des Balayeurs. Bien que son sigle, curieusement aussi, s'étende à l'ensemble de la région. Il est entendu que la Krutenau fait partie de la région...

L'ACRA, donc, s'adresse AUSSI à la Krutenau, comme il est précisé plus loin :

"- Les locaux du Centre de Loisirs peuvent être mis à la disposition des habitants ou associations du quartier ou de la Ville de Strasbourg, en vue d'activités éducatives et culturelles en rapport avec les buts de l'A.C.R.A. (2)".

- Ah ! dites-vous, justement : avec copains on aimerait monter un groupe de musique, ça serait sympa si on avait un local."

Et vous d'ajouter :

"- Avec les copines on ferait des "boums" toutes les semaines..."

Et vous :

"- Le restaurant revient trop cher pour les fêtes de famille, on va enfin avoir un local vaste, équipé et économique..."

- Super ! on pourrait organiser des cours de gymnastique, une garderie parentale, un lieu de rencontres informelles..."

J'insiste : cet équipement est susceptible de vous concerner, vous commencez à le comprendre :

"- Le recrutement partiel sur le quartier de la Krutenau se fera en collaboration avec le CARDEK. Nous partons d'un effectif de 10 à 15 enfants dont la moitié sera originaire de la Krutenau...(3)".

Alors, jeunes du quartier, vous voilà

informés : le CARDEK recrute pour l'ACRA ?

Le CARDEK hésite plutôt, devant votre enthousiasme à vous enfermer dans ses caves humides et vous éclater dans les accords frénétiques de vos batteries et vos guitares électriques.

Les responsables de l'ACRA sont d'une bonne volonté sincère face à vos demandes, mais... Hélas, l'équipement n'est pas prévu pour des activités bruyantes : pas de "boums" et pas de musique ! La gymnastique ça marche, vous pouvez y aller. Les réunions de toute nature, les expositions, les séances de cinéma, vous pouvez les organiser à conditions que ce soit de courte durée pour faciliter leur roulement.

Tout cela peut avoir lieu dans trois salles dont voici le prix de location par période de trois heures :

- Salles de 10 places : 30,-F
- Salle de 120 places : 100,-F

Il existe une cuisine attenante à la grande salle, pour les fêtes de famille (non bruyantes en principe...) ou les cours de cuisine, à vous de voir...

Mais... Posons la question qui nous hante depuis le début de cette histoire :

"- L'A.C.R.A. est-elle vraiment la maison de quartier que souhaite la Krutenau ?"

Claude STEPHAN

(1) Extraits de divers textes de présentation dont :

"Ateliers d'expression manuelle pour enfants".

(2) Règlement intérieur, article 4.

(3) "Atelier d'expression manuelle pour enfants"

ACRA, septembre 1980.



de 680 francs tous les 3 mois. On lui aurait dit : "Vous pouvez aller dans un foyer ; vous ne pouvez pas toujours rester à l'Accueil de nuit." Cela semble le désespérer. Cet homme est aussi l'un des "réguliers" de l'Asile ; il est ancien agent de la S.N.C.F. ; il travaillait toujours de nuit ; sa femme en a eu assez, paraît-il et l'a quitté ; il a alors tout abandonné. Depuis deux ans, il couche à l'Asile ; à lui comme à d'autres la pauvreté ne réussit pas ; "Je peux même pas me payer un coup de" boire ; je suis obligé de boire de l'eau," dit-il tout triste. Demander de l'argent dans la rue à des passants ; il l'a déjà fait ; mais aujourd'hui, il n'en a pas eu le courage. Dans quelques jours il aura rendez-vous avec une assistante sociale de la S.N.C.F. qui gère un foyer à Bischheim ; il ira à ce rendez-vous mais n'a guère d'espoir. Le rythme de l'Asile n'est pas son rythme. Il ne refuse pas la discipline mais les horaires stricts ne lui laissent pas le temps de vaquer à ses affaires ; il n'a pas pu se raser ; il se rasera demain dehors à une fontaine aux hospices civils ; il aurait aussi voulu laver ses chaussettes... Il a 56 ans.



Le calme s'installe ; quelques toussoteurs se manifestent de temps en temps ; tout semble s'endormir.

Soudain, dans un bruit de disjoncteurs, tous les néons s'éteignent alors qu'une veilleuse rouge s'allume. Le dortoir est projeté dans l'ombre. Quelques secondes plus tard, la forte silhouette de M. Walther apparaît ; il ne fait que quelques pas et dit "bonsoir" ; avec le chœur des pensionnaires, je réponds "bonsoir" alors qu'on peut entendre très distinctement la voix douce du petit homme murmurer avec un temps de retard : "bonsoir Monsieur Walther". M. Walther s'éclipse aussitôt et le silence retombe.

Il n'est que 21 heures ; la nuit promet d'être longue.

W. émet de temps à autres de longues quintes de toux ; d'autres pensionnaires toussent aussi alors que

des tonfleurs commencent à s'adonner à leur activité favorite. Ces tonflements ont le don d'irriter W., qui lorsque sonne le Zehnnerglock à la cathédrale, n'y tenant plus, se lève et va houspiller de sa voix l'un des Albanais. Du même coup, il réveille tout le monde. L'Albanais ne comprenant pas apparemment ce qu'on lui reproche, W. se met à faire des imitations. Quand W. se recouche, tout redevient calme.

Des toux et des tonflements troublent encore le silence. Lorsque je m'endors, il est sûrement plus de minuit.

Vers quatre heures du matin, je suis réveillé. Les pensionnaires se succèdent aux W.C. et les bruits, propres aux activités qui s'y déroulent, sont sonores et variés. L'odeur de mes couvertures (c'est sûrement l'odeur de la misère de mes prédécesseurs) et mon lit défoncé (mais les autres lits, je le vérifierai plus tard, sont en bon état) ne me permettent pas de me rendormir.

A six heures, tous les néons s'allument et la veilleuse s'éteint. C'est l'heure du lever. De fait tout le monde se lève et j'en fais autant.

qui est servi dans une autre partie du bâtiment : l'Accueil de jour, autrefois appelé "abri chauffoir" et qui est ouvert dans la journée pendant les mois d'hiver. Les hommes se tiennent à distance respectable les uns des autres ; personne ne parle ; chacun est seul. La plupart fument une cigarette ; c'est la première depuis hier soir. J'attends avec eux.

A 6 heures 30, M. Walther apparaît dans la faible lumière de l'Accueil de jour et ouvre la porte d'accès. Chacun entre sans précipitation. La femme qui était tout à l'heure dans le hall de l'Accueil de nuit est maintenant derrière une table et sert le café dans des tasses en plastique bleu ou jaune. Du pain frais est à volonté. Sept grandes tables sur lesquelles est posé un pot de confiture sont prévues pour ce petit déjeuner. Deux femmes qui ont passé la nuit à l'Asile arrivent pour déjeuner ; elles s'attablent face à face. Elles sont jeunes et petites ; elles essaient d'être coquettes, mais on voit qu'elles sont pauvres.

Deux hommes qui n'ont pas passé nuit à l'Asile viennent également déjeuner. L'un est très jeune et tatoué ; l'autre qui est dans la quarantaine est une sorte de caïd parmi les clochards strasbourgeois. La femme qui est derrière la table interroge du regard M. Walther pour savoir si elle doit les servir ; M. Walther, très discrètement d'un signe de la main l'y autorise.

J'ai bu ma tasse de café et mangé un morceau de pain. L'homme qui est assis en face de moi, désignant ma tasse vide me dit que je peux "en reprendre une". Je vais à nouveau faire remplir ma tasse.

M. Walther qui a remarqué que les deux jeunes femmes ne disposaient pas de confiture en prélève un pot sur une table et vient la poser entre elles ; "Merci Monsieur Walther" dit aimablement l'une des deux femmes. Du coup, le gardien esquisse un léger sourire.

Les hommes, un par un commencent à quitter les lieux. Le petit homme rassemble ses trois sacs et seul, part dans la nuit silencieuse. L'homme qui était en face de moi est parti lui aussi. Je me lève et vais comme les autres personnes déposer ma tasse vide dans un seau d'eau.

Je sors. Ma nuit à l'Asile est vraiment terminée.

Il est 6 h 45. La rue de l'Académie est parfaitement silencieuse mais du côté de la Manufacture des Tabacs, les phares de voitures brillent ; on s'agite ; des ouvrières arrivent ; c'est l'heure pour l'équipe du matin de prendre le travail.

Je me rhabille, vais aux W.C. qui sont nauséabonds mais propres. Dans le hall, je m'enquiers auprès de M. Walther de l'endroit où je dois déposer le pyjama ; il me répond qu'il faut faire le lit. Une femme qui est là et qui doit être Madame Walther ou une femme de ménage me dit de le mettre dans l'armoire. Je retourne dans le dortoir, mets un peu d'ordre au lit sur lequel j'ai dormi et replie consciencieusement la couverture. Je boucle ma sacoche et je m'apprête à sortir. En passant devant la loge de Monsieur Walther, je lui dis au revoir, mais il ne me répond pas.

Il est à peine 6 heures 20, je me retrouve dehors ; il fait encore nuit et la température est un peu fraîche.

La plupart des hommes sortis avant moi sont encore dans la rue ; ils attendent l'heure du petit déjeuner



le prendre : "si vous voulez" me répond le gardien depuis sa loge sans davantage s'intéresser à moi.

Depuis le hall, d'où sont visibles trois dortoirs du rez-de-chaussée j'aperçois quelques visages connus. Au mur jaune du hall, un plan de Strasbourg est affiché ainsi qu'un règlement jaune. Plus intéressante est une photo sur papier glacé montrant Monsieur Pflimlin, Maire de Strasbourg visitant l'Asile : il entre dans un dortoir ; derrière le Maire apparaît M. E. Koehl le député responsable pour la Ville des Affaires sociales et de l'Hygiène publique et d'autres personnes dont une ou deux femmes que je ne reconnais pas. Sur la photo, M. Walther, en costume et pratiquement au garde à vous accueille ces personnalités. Une légende découpée dans les Dernières Nouvelles est collée en dessous de la photo :

"Je réveille les gens à 6 H 30 explique Monsieur Walther à Monsieur Pierre Pflimlin."

"C'est bien tôt... estime le Maire".

Je prends note discrètement de la légende, puis m'adressant à M. Walther, le pyjama sous le bras, je m'informe du lieu où je vais dormir. Sans mot dire, le gardien me conduit dans l'un des dortoirs, s'arrête devant deux lits superposés et en tapant de la main sur celui du haut me dit : "Faut faire le lit demain matin." Il s'en va. J'enfile la veste de pyjama, sorte de marinière de coton sans bouton et à manches courtes. Le pantalon est du même tissu. Le cordon qui sert à le fermer à la taille a disparu : trop large pour pouvoir tenir tout seul, il ne l'est pas suffisamment pour que le noeud que j'ai réussi à faire avec le tissu ne se défasse ; au premier pas je perds ce pantalon ; Dans ces conditions, il ne me reste plus qu'à me mettre au lit ; ce que je fais.

Il est 20 H 30 ; cela fait à peine un quart d'heure que j'ai pénétré dans les lieux, et déjà, je suis couché.

Le dortoir comprend 8 double-lits superposés et permet donc d'héberger 16 personnes. Un lit de camp plié et rangé peut en accueillir une dix-septième en cas de besoin. Les lits métalliques, gris, garnis d'une couverture de bure. Il n'y a pas de draps ; 2 couvertures pliées au pied du lit sont à la disposition du pensionnaire pour se protéger du froid. Un petit oreiller recouvert d'une taie très propre à carreaux bleus et blancs est également fourni.

Des lavabos sont installés dans le dortoir et en sont partiellement séparés par deux murets. Un faux plafond blanc posé récemment rabaisse quelque peu la hauteur de la pièce ; sur deux des côtés du dortoir, des fenêtres donnent sur la rue ; elles sont en forme de grand vasistas et sont placées trop hautes pour pouvoir voir à l'extérieur ou être vu ; comme l'ensemble de l'infrastructure, elles datent de l'époque où cette construction abritait un établissement de bains ; elle n'était alors pas habitée. Sur le mur d'un jaune triste est écrit à la peinture rouge : "défense de fumer". Une affichette jaune vif rappelle encore qu'il ne faut pas fumer, avec ce slogan : "Santé, Propreté, Sécurité" ; cela me fait penser à la devise républicaine : "Liberté, Egalité, Fraternité" ; mais ici, il ne faut pas trop rêver : on est à l'Asile. En dessous de l'affichette est un appareil de chauffage qui ne fonctionne pas en cette saison. Le tout est éclairé par deux puissants tubes de néon.

Mes compagnons de dortoir sont au nombre de huit. Un seul est arrivé peu après moi ; les autres étaient vraisemblablement là dès l'ouverture. Parmi eux 3 jeunes, dont un vagabond à Strasbourg depuis déjà plusieurs années. Il dort déjà et dans son sommeil parle de se tuer ; les deux autres discutent à voix basse dans une langue que je ne reconnais pas ; j'apprendrai

plus tard qu'ils sont albanais. Les 5 autres hommes sont nettement plus âgés ; ils sont proches de la cinquantaine ; deux d'entre eux ont peut-être plus de 60 ans. Ils sont calmes et échangent parfois à voix basse quelques mots en alsacien. A des degrés divers, ils sont des clochards. W., l'homme en slip dans le couloir à mon arrivée est le seul qui, comme moi, occupe un lit au niveau supérieur. Ses pieds aux gros ongles noirs dépassent des couvertures. C'est un "régulier". Bien avant que l'Asile n'emménage dans les locaux de la rue Fritz Kienet, il dormait déjà à l'accueil de l'ancienne Gare. A 46 ans, il est encore robuste ; pourtant il ne travaille jamais ; pas le temps ; sa journée, c'est la tournée des soupes populaires et des casse-croûtes, des Pères Blancs et des Petites Soeurs des Pauvres. Dans ces conditions, il n'est pas question de travailler car il ne s'agit pas d'arriver en retard le soir à l'Asile.

Les deux hommes les plus âgés sont allongés et ne parlent pas. Un homme petit, gros, le visage bouffi et le crâne chauve entame une conversation en allemand avec l'un des Albanais. L'Albanais lui demande s'il est allemand ou français. "Alsacien" (Elsasser) répond notre homme. "Alsacien, qu'est ce que c'est alsacien ?" interroge encore l'Albanais. "Alsacien, c'est alsacien, c'est français", rétorque le petit homme qui du coup se lève et sort du dortoir. Il est allé jusqu'à son placard et revient avec un petit flacon en plastique ; il s'assoit sur son lit, retire ses chaussettes passablement crasseuses qu'il pose sur une barre du lit et commence à saupoudrer ses pieds d'un produit, probablement du talc, contenu dans le flacon. Cette opération lui prend un temps considérable, au moins dix bonnes minutes, après lesquelles il se met au lit.

Pendant ce temps, on entend dans le hall des voix de femmes ; elles parlent en français mais je ne parviens pas à comprendre leur conversation.

Le petit homme, cherchant un auditeur, dit qu'il reçoit une pension



# PROMOTEUR, LE DUR METIER

Dans le n°16 des Premières Nouvelles de la Krutenau était publié un article portant le titre "Du 4 place du Foin au 5 rue du Maréchal Juin ou comment financer des opérations de vente en copropriété en détournant les subventions de l'Etat".

Cet article mettait en cause un promoteur, propriétaire de ces deux immeubles et la Municipalité. Monsieur Tramier, le promoteur, nous a adressé une lettre qu'il nous demande de publier en vertu du "droit de réponse" et sous peine de "saisir immédiatement la juridiction compétente."

Ce n'est pas par crainte de poursuites éventuelles que nous la publions, mais parce qu'il nous paraît normal et utile que des points de vue divergents de ceux du CARDEK puissent être exprimés.

Le CARDEK

Messieurs,

Il est permis à chacun de publier un article sur quelque personne que ce soit, encore faut-il que les accusations que l'on porte soient en tout point exactes et surtout non diffamatoires.

Sinon que pourront penser les lecteurs de ce journal.

Dans votre n° 16 des "Premières Nouvelles de la Krutenau", vous avez publié un article intitulé "Du 4 place du Foin au 5 rue du Maréchal Juin ou comment financer des opérations de vente en copropriété en détournant des subventions de l'Etat".

Par cette lettre, je voudrais rectifier certaines de vos affirmations et vous apporter une version des faits plus proche de la vérité, preuves à l'appui. Peut-être vous en aurait-il fallu un peu plus avant de composer votre article.

Dès vos premières lignes, quelques rectifications :

- l'immeuble 4 Place du Foin n'a pas été acheté en 1979 mais en 1978 à l'aide d'un prêt obtenu auprès d'une caisse du quartier.

- Cet immeuble n'était pas alors "en assez bon état extérieur et intérieur" comme vous le prétendiez. La police du bâtiment m'adressait quelques mois après une lettre recommandée avec accusé de réception, me mettant en demeure d'entreprendre au plus vite des travaux de consolidation. Le mur extérieur Est présentait de sérieux risques d'effondrement.

Quant à l'aménagement intérieur, des salles de bains existaient, oui certes, mais vétustes, sans eau chaude au lavabo et une production d'eau chaude au bois pour la baignoire. Pour les cuisines, pas d'eau chaude à l'évier, qui de plus était en grès. Ces appartements avaient tous il est vrai, le chauffage, oui... un poêle au milieu du couloir avec les réserves de fuel dans la cave. Mais peut-être jugez-vous qu'après tout il est normal que les locataires de la Krutenau descendent chaque jour dans la cave pour chercher le fuel !

Je ne vous parlerai pas de la vétusté de l'installation électrique où la puis-

sance des compteurs ne permettait pas de brancher un radiateur électrique sans risque de faire sauter les plombs ; ni de la vétusté des pièces, dont les fenêtres ne fermaient que partiellement avec toujours le même risque de les briser complètement. Mes logements, je les connaissais, j'y ai habité moi, avec et pendant les travaux. Vous pas !

Bien sûr, pour faire partir les locataires, c'est pratique "Messieurs les propriétaires... eh bien non, cela ne s'est passé de cette manière, encore une affirmation que vous auriez mieux fait de vérifier. Les locataires du 1er étage sont partis pour aller habiter les monofamilles qu'ils venaient de terminer. Nous avons retardé le début des travaux dans l'immeuble pour ne pas gêner leur déménagement. La locataire du 2ème est partie juste avant que je ne devienne propriétaire ; elle avait été mutée à MULHOUSE.

Le locataire du 3ème est parti lui, pour trouver un appartement plus grand au début des travaux, en omettant d'ailleurs de me prévenir et de me régler quelques loyers.

Ceux du 4ème venaient d'avoir un enfant : à trois personnes pour un deux pièces, c'est un peu juste !

Quant au local commercial du rez-de-chaussée, vous connaissez le locataire, car il est toujours là.

Il fallait bien trouver de nouveaux locataires, n'est-ce pas ?

Alors, j'ai loué le 1er étage à mes parents, des retraités de 62 et 68 ans. Au 3ème étage, il est vrai que la moquette n'était pas encore posée. Je l'ai posée moi-même parce que ces locataires avaient besoin de prendre possession de l'appartement le 15 du mois, mais leur avez-vous demandé si je leur avais fait payer un loyer pour ces 15 jours ?

Le 4ème a été loué à un ancien habitant de la Krutenau, à une époque où vous ne connaissiez sûrement pas l'existence de ce quartier.

Ces appartements sont aujourd'hui vendus. Quels locataires ont dû partir ? Vous êtes-vous posé la question ?

- 1er : mes parents (ils y sont encore)

- 2ème : moi-même (j'y ai habité pendant les travaux, j'habite maintenant sous les combles).

- 3ème : il y avait deux demoiselles, l'une était partie à TOULOUSE avant même que je n'envisage la vente, l'autre que vous connaissez - puisque ça ne peut être qu'elle qui vous a si mal renseignés - vous a-t-elle dit que le loyer pour elle toute seule devenait trop important et qu'elle désirait déménager ? Elle ne vous l'a certainement pas rapporté de la même manière !

Mais au fait, pourquoi dans votre article, n'avez-vous pas parlé des loyers très raisonnables que je demandais ?

- 720 Frs par mois pour un 2 pièces de 64 m2 avec chauffage individuel et refait complètement à neuf.

Il faut être objectif, Messieurs, lorsqu'on accuse !

Et voilà pour le 4 place du Foin.

Pour le 5 rue du Maréchal Juin, j'ai envisagé de rénover l'immeuble en faisant appel aux subventions Anah ; les études, ont été faites, les dossiers déposés etc...

Un accord nous est parvenu quelques mois après. Les subventions ne représentaient qu'un quart des travaux. Aucun organisme financier n'était en mesure de consolider le prêt dans de telles conditions, d'autant que le coût des travaux n'a cessé de monter, vu l'état catastrophique dans lequel l'immeuble se trouvait (si vous désirez, je pourrai vous en parler plus en détail dans un prochain article).

La liberté d'entreprendre est encore une force de notre pays. J'ai donc retourné le problème en proposant une opération vente à un organisme financier, qui a accepté le risque (pour parler en terme de métier, mais mon métier, le connaissez-vous ?) Bien sûr, pour vous, nous ne sommes que des spéculateurs.

Spéculateurs ! parlons-en, voulez-vous ?

Le prix moyen des appartements que je mets en vente est de 5 400 Frs le



m2 (pour votre information, à l'Esplanade, le prix moyen est entre 6 500 Frs et 7 000 Frs le 2).

De plus, les acheteurs actuels habitent ou travaillent à la Krutenau ; voilà une information qui vous manquait aussi, messieurs du CARDEK. Et qui sont-ils, ces acheteurs actuels ?

Des commerçants du quartier et des fonctionnaires de la cité pour la plupart

et dans la majorité, des personnes heureuses de trouver un logement pour eux et pour leurs enfants à un bon prix ! et dans un quartier qu'ils aiment. Est-ce votre cas ??? A force d'élargir le fossé entre les propriétaires et les locataires, que croyez-vous que va devenir ce quartier ??? Il serait peut-être temps de vous interroger !

La présente lettre vous est adressée au titre du droit de réponse dont je bénéficie en vertu des dispositions en

vigueur, régissant le droit de presse. Aussi, et pas conséquent, je vous prie de bien vouloir la publier intégralement et sans modification.

A défaut de non-publication dans votre prochain numéro, je saisis immédiatement la juridiction compétente.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

G. Tramier

## Mise au point du Cardek...

La lettre que nous publions ci-contre apporte une précision que nous avons ignorée jusqu'à ce que nous recevions ce courrier : M. Tramier n'a pas perçu la subvention que l'ANAH lui avait attribuée pour restaurer le 5 rue du Maréchal Juin. Les logements ne pouvaient donc pas être conventionnés. Laxisme ou complicité de la Municipalité ? Nous reviendrons sur ce point après avoir fait quelques commentaires à propos de la lettre.

Nous ne pensons pas du tout que les faits sont aussi simples que M. Tramier voudrait le faire croire.

Il n'y a pas d'un côté un homme qui dans l'exercice du dur métier de promoteur améliore le sort de ses locataires et fait des heureux en vendant des appartements, et de l'autre une association poussant,

locataires et propriétaires à l'affrontement et voulant méchamment condamner les habitants de la Krutenau à descendre quotidiennement à la cave chercher le fuel pour se chauffer.

Pour mémoire, il est impératif de rappeler que le CARDEK fut créé non seulement pour lutter contre la destruction du quartier mais aussi pour rechercher les moyens de sa restauration. Ces deux objectifs allant de pair.

Lorsque le CARDEK a commencé à s'organiser en 1972, l'absence d'aides technique et financière ne permettait pas aux petits propriétaires d'entretenir leurs immeubles ; la situation était bloquée. En précisant la création d'une ARIM, et en organisant des réunions d'information pour les petits proprié-

taires du quartier afin d'expliquer diverses possibilités de financement, le CARDEK a contribué à débloquer cette situation. C'est de ces réunions qu'est notamment né le projet commun

avec une propriétaire de réhabiliter le 16 rue de l'Abreuvoir. Ce rappel est nécessaire, car, s'il va de soi que notre action d'information ne concernait pas les promoteurs, qui n'avaient nullement besoin du CARDEK pour savoir placer leur argent, il est beaucoup trop simple d'affirmer que nous élargissons le fossé entre propriétaires et locataires.

Il serait beaucoup plus juste de dire que nous sommes du côté des familles ouvrières et des personnes à bas revenus, que celles-ci sont progressivement exclues du quartier et que la spéculation y est pour quelque chose.

Que nous nous retrouvions le plus souvent du côté des locataires, il n'y a rien d'étonnant à cela, car ces familles et ces personnes ne sont pas propriétaires et elles sont généralement vulnérables lorsqu'un promoteur s'intéresse à leur logement. Nous sommes à leur côté comme nous sommes à côté de leurs enfants lorsque nous faisons de l'entraide scolaire, que nous organisons un centre aéré ou des séjours dans les Vosges pour ceux qui ne partent pas ; ou partent peu en vacances.

Faut-il en conclure que nous n'aimons pas notre quartier ? S'il s'agit d'aimer, c'est vrai que nous n'aimons pas la Krutenau comme l'aiment les promoteurs ; nous l'aimons autrement.

Pour mémoire encore, nous republions un large extrait d'une lettre

qui nous fut adressée à la fin de l'année 1979. Elle fut publiée dans le numéro 11 des PNK et signée "Une locataire". Cette locataire habitait en fait 4 place du Foin et venait d'avoir un enfant ; avec son mari elle habitait le 4ème étage ; "à trois personnes pour un deux pièces, c'est un peu juste !" Comme M. Tramier pour expliquer leur départ ; à nous aussi, l'explication semble un peu juste.

Au terme de cette regrettable affaire, celle du 5 rue du Maréchal Juin, nous ne voudrions pas passer sous silence l'attitude de la Municipalité qui, informée qu'elle était des risques de voir la restauration de l'immeuble déroger aux objectifs de l'opération programmée, a laissé faire. Elle a couvert une opération de promotion immobilière là où elle était censée développer du logement social. Nous estimons que si la restauration accompagnée du conventionnement de logements ne pourrait être réalisée, que ce soit pour les raisons de financement invoquée par M. Tramier ou pour d'autres raisons, l'immeuble devrait alors réintégrer automatiquement le patrimoine municipal. C'est une question de morale sans laquelle les pouvoirs publics ne sont pas crédibles, et une question de politique sociale sans laquelle le discours municipal sur la Krutenau n'est que propos oiseux.

CARDEK

## Témoignage d'une locataire:

J'apprends que lundi les travaux démarreront dans notre appartement. Mais quel type de travaux ? Nous exigeons du propriétaire que leur détail nous soit précis : la législation veut, en effet, que la date de démarrage des travaux ainsi que leur nature et leur durée soient indiquées au locataire trois mois avant qu'ils ne débutent, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Je suis ronde comme une boule et la naissance chez nous est attendue pour le début juillet. Nos premiers ennus de logement commencent en juin. La surprise est plutôt désagréable, mais il faut se rendre à l'évidence : pour tout l'appartement, nous n'avons plus qu'une

seule arrivée d'eau à la cuisine (sans écoulement possible) et une seule évacuation aux W.-C. (privés de leur alimentation en eau) en raison des travaux effectués dans le reste de l'immeuble. Plus question de salle de bain et encore moins de machine à laver. Je transporte consciencieusement mes seaux et mes bassines d'une pièce à l'autre : ironie du sort sans doute. Nous nous étonnons de cet état de fait auprès du propriétaire. Nous apprenons que l'eau pourra être rétablie quand les travaux débiteront chez nous. Pourtant, la fameuse lettre recommandée nécessaire à leur démarrage ne nous est toujours pas parvenue malgré nos demandes

répétées. Curieuse situation... Il nous faut être concrets : la naissance est imminente, et nous trouvons asile chez des amis. La mi-juillet nous comble d'une superbe petite fille... puis du courrier tant attendu.

L'amélioration des conditions de notre logement consistera notamment dans l'installation du chauffage central, la pose de fenêtres à double vitrage ; mais nous comprenons moins bien, par exemple, le remplacement d'une baignoire en parfait état par une baignoire du même type et la mise hors service du

(suite page 15)

En février 1977 paraissait le premier numéro des "Premières Nouvelles de la Krutenau". Le CARDEK venait alors de franchir un pas en se dotant d'un moyen d'information qui n'allait pas tarder à intéresser la population du quartier. Ce premier numéro avait 4 pages et le CARDEK se proposait de le faire paraître tous les mois. "Ce journal est une nouveauté qui doit faire ses preuves sur le quartier" disait l'éditorial.

## Les Premières Nouvelles de la Krutenau ont 5 ans

Fidèle reflet des préoccupations du CARDEK, ce premier numéro présentait les activités de l'association, annonçait la décision municipale de recourir à une opération de restauration pour la Krutenau, informait sommairement du droit des locataires dans la loi de 1948, parlait du 16, rue de l'Abreuvoir alors en chantier, du 21, rue Sainte Madeleine dont les locataires menacés d'expulsion s'étaient adressés au CARDEK... Les questions

relatives au logement faisaient le plein de ce premier journal.

Le second numéro ne parut pas en mars comme on aurait pu le supposer mais à la fin du mois d'avril. En fait, jamais les PNK ne furent le mensuel qu'annonçait le premier numéro : 4 numéros parurent en 1977, 3 en 1978, 3 en 1979, 3 en 1980, 4 en 1981.

Le rythme de parution actuel, trimestriel, ne devint possible qu'à partir du N° 12 en 1980.

### LES MEILLEURES COUVERTURES





# Les Premières Nouvelles de la Krutenau se présentent

## L'avis des lecteurs

Si à l'unanimité, nos 28 lecteurs considèrent les PNK comme un outil utile au CARDEK et sont pour 25 d'entre eux "souvent d'accord" ou "toujours d'accord" avec les idées qui y sont défendues il y a aussi quelques remises en question. Ces remises en question touchent plus le CARDEK que le journal lui-même, et ont trait aux rapports que devraient entretenir, selon certains lecteurs, l'association avec la politique ; dans un encart ci-contre, vous pourrez lire quelques réflexions sur cette question qui vaut d'être méditée.

Le journal lui, est plutôt bien accepté tel qu'il est. Quelques propositions pour une évolution des PNK sont pourtant faites :

Sept lecteurs souhaiteraient voir les textes en alsacien prendre une place plus importante. (20 souhaitent qu'ils gardent la place qu'ils ont actuellement).

La question de la périodicité de la parution que nous évoquions précédemment est également posée : "Faites paraître le journal plus souvent" nous demande un habitant de la rue de la Krutenau alors que deux autres lecteurs, l'un de la rue Sainte Madeleine, l'autre de la rue Fritz s'interrogent sur la possibilité de suivre l'actualité en ne faisant paraître le journal que tous les 3 mois... et suggèrent une parution bi-mensuelle.

## Reportages et interviews

De nombreuses propositions sont faites pour améliorer le contenu du journal : "le genre reportage pourrait être développé" dit un lecteur qui cite en exemple 2 articles parus dans le N° 14 : "Les Boulangeries à la Krutenau" et "Rock à la Krut". Ce même lecteur dit encore que "l'interview pourrait être utilisée plus fréquemment car c'est une manière de donner la parole à des personnes", "qui n'a pas, interroge-t-il, quelque chose à dire sur la Krutenau ou sur ce qu'il vit dans le quartier ? Du maître (ou du Conseiller général ?) à l'ouvrier, l'instituteur, le petit commerçant, l'habitant, l'élève du collège, il y a des personnes qui peuvent parler". Les interviews, ça diversifieraient les articles" dit une autre lectrice.

## La Tribune libre contestée

Les thèmes abordés dans les PNK sont diversement appréciés : la récente "Tribune libre" ne s'est pas encore attirée la sympathie des lecteurs. Au sujet de cette tribune libre, un membre de l'association écrit : "elle devrait permettre d'exprimer des avis particuliers, voir différents sur le CARDEK ou ses propositions"; cette personne cite pour exemple la lettre de M. Tramier publiée dans ce numéro ou une lettre de M. Lorenz publiée dans le N° 13 et ajoute : "la rubrique permettant une présentation d'autres associations ou organisations s'adressant aux habitants du quartier devrait s'appeler autrement que "tribune libre", et s'ouvrir davantage".

Par contre, les thèmes traditionnels du CARDEK sont bien perçus : l'aménagement du quartier, et surtout le logement. Mais l'"Histoire du quartier" à propos de laquelle des articles ont été publiés récemment retient aussi l'intérêt des lecteurs : Lorsqu'ils citent trois articles qui les ont particulièrement intéressés c'est "le Rheingiesen" (N° 16) et la "Nef aventureuse de Zürich (N° 17) qui sont le plus souvent désignés (6 fois chacun) à égalité avec "les droits des locataires" (N° 16) ; "j'ai envie de connaître le quartier où j'habite, sous ses aspects historiques et contemporains" écrit un lecteur de la rue de l'Abreuvoir ; "Une page "histoire" est importante si l'on se réfère à l'ancienneté d'un quartier tel que la Krutenau" dit une personne gardant l'anonymat. Plus ardu, les articles d'information sur la législation n'en sont pas moins reconnus comme étant à leur place dans les PNK : "utile", "plus que nécessaire", "indispensable" écrivent les habitants du quartier.

Finalement, la plupart des personnes qui ont répondu au questionnaire, après quelques critiques ponctuelles ("article à la limite du "réa"; "photos bâclées, vraiment dommage", "article trop long, on ne s'y retrouve pas") choisissent de conclure par des encouragements : "vive les PNK", "mais si, mais si, les PNK c'est très bien", "je souhaite une longue vie aux PNK", "félicitation pour l'ensemble de vos actions et votre courage". Ou, moins passionnel : "vous avez là un organe tout à fait adapté à sa fonction".

Nous ne demandons qu'à en être convaincus.

Joël Colin

# DIE HEXE AM KATZENSTEG

Zu Strassburg an dem Katzensteg  
Wohnt' einst 'ne schöne Frau,  
Ihr Eheherr ein Schuster was,  
Der gern beim Wein im Bären sass.  
Miau, Miau, Miau!  
Der Mann der Schönen Frau.

Doch der Geselle Jung und Schlank  
Gefiel bald mehr der Frau,  
Oft schielte seitwärts sie auf ihn,  
Miau, Miau, Miau!  
Gar freundlich war die Frau.

Doch der Geselle kümmert sich  
Nicht um des Meisters Frau.  
Er freiet um das Nachbars Kind,  
Schön Gretel ist ihm hold gesinnt.  
Miau, Miau, Miau!  
Gar freundlich war die Frau.

Schön Gretel sieht zur Werkstatt 'nein,  
Ob nicht darin die Frau;  
"Herr Meister, krieg ich bald die Schuh?"  
Dem Liebsten wirft sie Blicke zu.  
Miau, Miau, Miau!  
Nicht ist daheim die Frau.

"Mein Vater kommt heut' Abend spät  
Heim aus der Krautenau  
Ich harre hinterm Laden dein,  
Wir plaudern leis beim Sternenschein".  
Miau, Miau, Miau!  
"Wie graut mir vor der Frau!"

Am Abend schleicht zum Liebchen er  
Im kühlen Abendtau.  
Er kost mit ihr am Fensterlein,  
Sie tauschen Kuss um Küsse ein  
Miau, Miau, Miau!  
Schrei'n Katzen schwarz und grau.

Sie dacht umkreisend, fürchterlich  
Schreit eine Katze grau;  
Dem Liebespärchen recht zum Tort  
Schallt ihr Geschrei zu Kuss und Wort:  
Miau, Miau, Miau!  
Schreit fort die Katze grau.

Doch der Geselle sieht erbost  
Die Katze an genau;  
Da fasst er einen grossen Stein,  
Den schleudernd, trifft er sie an's Bein.  
Miau, Miau, Miau!  
Fort hinkt die Katze grau.

Im Bette liegt am andern Tag  
Des Meisters schöne Frau.  
Noch gestern war sie frisch und roth  
Und heute liegt sie krank zu Tod.  
Miau, Miau, Miau!  
"Was, Meister! fehlt der Frau?"

"Sie war noch gestern Abend aus,  
Kam heim am Abend grau;  
Da traf mit einem grossen Stein  
Ein bösser Bube sie an's Bein.  
Miau, Miau, Miau!  
Lahm ist nun meine Frau.

Ein schwarzer Kater schleicht zur Nacht  
Ums Bett der schönen Frau.  
Das war wohl gar? - Behüt uns Gott!  
Am andern Morgen war sie todt.  
Miau, Miau, Miau!  
'ne Hexe war die Frau.





# Petites Nouvelles de la Krutenau



S.O.S.

## Guides et Scouts de France de la Krutenau

### PERMANENCE ADMINISTRATIVE GRATUITE

Chaque lundi de 18 h à 19 h  
pour vous aider à :

- remplir et comprendre les formulaires (sécurité sociale, préfecture etc...)
- écrire des lettres à l'administration, à l'employeur, etc...

### PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE

Un avocat est à votre disposition chaque jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 au 16, rue de l'Abreuvoir pour vous aider à résoudre gratuitement vos problèmes juridiques de tous ordres. Alors n'hésitez pas.

### DES LOCAUX DANS LE QUARTIER

Au 13 rue du Général Zimmer à côté de la place du Foin le CARDEK dispose de 2 grandes salles et d'une petite. Si vous désirez les utiliser adressez vous à la permanence du CARDEK.  
Participation aux frais 20 F la demi-journée ou la soirée.

● Ramassage de vieux vêtements pour la vente de vêtements, cet automne. Apportez-nous les vieux vêtements dont vous vous débarrassez ou prévenez-nous au 16, rue de l'Abreuvoir, nous viendrons les chercher.

### ENTRAIDE SCOLAIRE

Pour la bibliothèque de l'entraide scolaire, nous récupérons des livres pour enfants.

Si vous en avez, téléphonez-nous au 37.30.73. ou passez les apporter au 16 rue de l'Abreuvoir. Nous ramassons aussi toutes sortes de livres neufs ou usagés.

Connaissez-vous ce mouvement de jeunes ? Guides et Scouts de France. Elle a pour buts :

- développer la créativité,
- développer le caractère,
- développer la santé,
- développer le service aux autres,
- développer le sens de Dieu.

Différentes activités sont proposées : des réunions le samedi après-midi, des sorties le dimanche, des week-ends (en maison ou sous tente), un camp de 2 à 3 semaines.

Qui accueillons-nous ? Garçons et filles :

Louvetaux 8 à 12 ans  
Jeannettes

Scouts 12 à 15 ans (en projet)  
Guides

Pionniers 15 à 17 ans  
Caravelles

J.E.M. Compagnons 17 ans et plus.

Maintenant, qui s'occupe de ces jeunes ? Des adultes, pour la majeure partie étudiants, qui ont envie de partager, d'apporter quelque chose aux moins âgés qu'eux.

Mais voilà le plus gros problème ! Nous ne trouvons plus personne ! C'est pourquoi nous lançons un appel S.O.S. à tous ceux qui voudraient participer à notre mouvement.

Si vous êtes intéressé (e), vous pouvez contacter :

M. et Mme LHEUREUX  
10 boulevard d'Anvers  
67000 STRASBOURG — Tél. 60.27.01

## PROMOTEUR, LE DUR METIER (suite)

système de production d'eau chaude : le cumulus électrique nous a toujours rendu de bons et loyaux services. Ça peut paraître surprenant, et même choquant, dans le contexte économique actuel.

Août arrive, et les travaux sont en cours chez nous : bruit, poussière, passage des différents corps de métiers. D'autres amis nous hébergent avec notre jeune bébé et, fin septembre, nous réintégrons enfin notre chez-nous : pour commencer, le long nettoyage contre la poussière infiltrée partout, et constater à notre surprise que les travaux ne sont toujours pas finis ! Je vous épargnerai le

détail des désagréments qui ont continué de ponctuer notre expérience en matière de rénovation de logement. Le moins que l'on puisse dire, c'est que, entre les déménagements successifs, la remise en état du logement, et la tension des relations entre locataire et propriétaire, il a souvent fallu faire contre mauvaise fortune bon cœur.

Pour terminer, un souhait : que, au fil de la rénovation du quartier, la Krutenau ne perde pas trop des habitants qui lui donnent son âme. Pour notre immeuble, il faut bien constater que les locataires ont quitté l'immeuble. Simple coïncidence !...

UNE LOCATAIRE

## Petites annonces . . . . . gratuites

Nous souhaiterions que le logement soit un service public et que chacun puisse trouver facilement appartement à ses mesures. Ce n'est malheureusement pas encore le cas : les annonces de demande de logement restent la plupart du temps sans réponse. C'est pourquoi nous ne passons pas de demande de logement dans ce journal. Par contre, nous faisons paraître les propositions d'échange de logement car elles peuvent trouver amateurs.

La Rédaction

Dame cherche à faire heures de ménage dans le quartier  
s'adresser au CARDEK : 37.30.73

A vendre machine à laver + essoreuse :  
J. Lichli Tél. 37.30.73

Dame cherche à garder enfants dans le quartier  
s'adresser au CARDEK : 37.30.73

- échange studio (1 pièce, cuisine, salle de bains) 7, Place des Bâtières contre 2 pièces cuisine (douche ou bain) dans le quartier  
S'adresser à M. Kriegel Aloyse 7, Place des Bâtières Tél. 35.35.09 ou 36.71.11 poste 26.07 pendant les heures de travail.

Couple - 2 enfants - échangerait appartement 2 pièces + grande cuisine + salle de bains + débarras contre 3 ou 4 pièces + salle de bains à la Krutenau  
s'adresse au CARDEK : 37.33.73

Vend vélo enfant (8-12 ans) bon état 250,-F  
Tél. 34.37.25 après 19 h.

Cherche une grande pièce rez de chaussée ou garage pouvant servir d'atelier  
Tél. 35.64.68

A vendre : mixer Moulinex, aspirateur et ouvre boîte électrique  
s'adresser au CARDEK : 37.30.73

## les PNK, le CARDEK et la politique vus par nos lecteurs

Répondant à la proposition de nous faire part de leurs commentaires et de leurs réflexions, des lectrices et des lecteurs ont choisi de parler des rapports du CARDEK avec la politique - Engagement ou neutralité ? Ils ouvrent un débat.

Une lectrice de la rue de la Krutenau : "Tenir ferme le ban d'un refus de politisation ; refus de se faire avaler par les uns ou les autres ne signifiant pas bien sûr neutralité abusive. Mais vous savez tout ça très bien."

Un habitant de la rue du Jeu de Paume nous écrit : "Percevez, percevons en accentuant les prises de position 'politique'. En développant un projet plus précis de gestion nouvelle du quartier par les habitants eux-mêmes. En aidant plus profondément, plus largement aussi, la prise de conscience des habitants tant au niveau de la légalité de leurs droits dans le logement et dans la ville qu'au niveau du nécessaire dépassement de cette légalité".

Une nouvelle lectrice, gardant l'anonymat commente d'abord une émission entendue à "Radio-Bienvenue" à laquelle participait le CARDEK : "Certains d'entre vous transpirent d'un militantisme bien loué trop, ancré avec une perception cardekienne (bonne école !) des réalités qui fait miroiter une impartialité un peu indigeste". Puis, après avoir soigneusement dissecqué le dernier numéro des PNK cette lectrice fait état de notre "sectarisme inévitable et omniprésent", apprécie la neutralité de "l'Histoire d'un quartier vivant - La Nef aventureuse de Zurich" et commente ainsi : "4 aller-retour pour Copenhague" : "Certainement l'article le plus déplaisant à lire. Style trop engagé de militants à œillères, oubliant l'état d'esprit des lecteurs et peut-être leur niveau culturel, critiquant tout en vrac, n'épargnant ni la politique, ni le social sans explications précises et surtout convaincantes (...) et dire qu'il y a une suite (...) Article qui trouverait bien sa place dans l'Humus".

Sans s'attarder sur des problèmes de formes, un habitant de la rue de Genève encourage le CARDEK à un engagement politique plus évident :

"Les problèmes soulevés par le CARDEK étant éminemment politiques je trouve la publication sinon naïve, du moins électorale. Peut-être, sans doute, est-ce délibéré, mais dans ces conditions et dans l'état actuel des choses (changement !) si on veut renverser la vapeur, une telle attitude risque de freiner le processus indispensable et installé dans la tête des gens l'idée que la droite et la gauche c'est "blanc bonnet et bonnet blanc". Ce qui ne veut pas dire du tout que le mouvement associatif doit se mettre à la remorque d'un (des) parti (s), mais il y a une neutralité qui ne va pas fatalement dans le sens des intérêts des habitants de la Krutenau, surtout des plus démunis. Cela dit, je suis convaincu que le CARDEK et les PNK sont tout à fait indispensables et ont joué un rôle positif à la Krutenau".

IMMIGRÉS

Pourtant, au fur et à mesure que le CARDEK a développé ses activités durant ces 5 dernières années, des personnes, de plus en plus nombreuses ont eu envie de participer à l'élaboration du journal. Mais la multiplication du nombre des articles n'a pas entraîné pour autant une accélération du rythme de parution : c'est vers une édition plus étoffée que les PNK se sont orientées : 8 pages à partir du N° 2, 12 Pages pour le N° 9 et 16 pages à partir du N° 11.

Passer à une parution plus fréquente pourrait être un objectif pour l'avenir et permettrait de "coller" davantage à l'actualité mais, les difficultés de la diffusion restent un obstacle de taille.

Cette diffusion a été dans l'ensemble en progression. Elle peut être observée avec précision depuis qu'a été tenue, à partir du N° 3, une comptabilité des numéros vendus à l'unité et par abonnement.

### 60% des PNK vendus chez les commerçants

La progression de la vente est irrégulière, mais elle est réelle : elle fut surtout spectaculaire quand, à partir de 1979 la vente reposa largement sur les commerçants du quartier ; ils sont aujourd'hui 31 à accepter les PNK en dépôt et à jouer un rôle essentiel dans la diffusion : pour le N° 16, parmi les 834 exemplaires vendus, 502 le furent chez des commerçants du quartier, soit 60%. Cette progression de la vente n'a cependant pas, jusqu'à présent, permis d'équilibrer les recettes et les dépenses liées au journal. Elle a limité le déficit à moins de 1.000 francs pour les numéros 15 et 16 qui ont été vendus à plus de 800 exemplaires chacun. Mais, d'une part la hausse du coût de fabrication (le N° 17 coûtait 3.900 francs pour le travail de photocomposition et d'imprimerie) d'autre part le prix de vente, maintenu à 3 francs depuis janvier 1980 font des PNK un journal déficitaire ; le déficit est comblé par les fonds propres du CARDEK. En fait, depuis le N° 2 qui avait 8 pages et était vendu 1,50 l'unité (le N° 1 fut distribué gratuitement) le prix du journal n'a jamais réellement augmenté puisqu'il est aujourd'hui de 3 francs pour 16 pages.

Les PNK ont-elles fait leurs preuves comme nous le souhaitons en créant ce journal ? Le nombre de numéros vendus ne peut à lui seul servir de baromètre pour mesurer les réussites et les échecs d'un journal : l'opinion des lecteurs est de première importance, mais il est difficile de la connaître. Avec le dernier numéro était distribué un questionnaire auquel 28 lecteurs ont répondu. 12 questions étaient posées et permettaient de donner une appréciation sur le journal.

Avant de faire état de quelques unes de ces appréciations il est bon de souligner que rien ne nous permet de dire que l'opinion de ces 28 lecteurs reflète celle de l'ensemble des lecteurs et, d'autre part, que ce sont manifestement les derniers numéros parus qui ont retenu le plus souvent l'attention notamment bien sûr, auprès de nouveaux lecteurs.

T.S.V.R.